

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2008

## **Présentation des évolutions envisagées par le syndicat des ordures ménagères (SMICTOM)**

Dans les années à venir, le SMICTOM va être confronté à de nouvelles obligations qui entraîneront une très forte augmentation des coûts de collecte et de traitement des divers déchets.

Afin de limiter l'impact de ces augmentations, le SMICTOM a étudié les possibilités de rationaliser les dépenses en optimisant le fonctionnement.

Cyrille LEMOINE, technicien du syndicat, expose le diagnostic de la situation actuelle : le tonnage des divers déchets collectés, le tri sélectif qui a permis de maintenir au niveau 2001 le tonnage des ultimes malgré l'augmentation de la population, le coût très préférentiel de l'enfouissement accordé au SMICTOM par la société SITA mais pour quelques années seulement, la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui va être fortement augmentée ce qui multipliera par près de 3,5 le coût de traitement des déchets.

Il présente ensuite les pistes envisagées pour contenir les dépenses :

- Embaucher une personne pour augmenter les travaux faits en régie
- Obtenir une labellisation des collectes
- Faire une nouvelle campagne de mise en place de composteurs pour faire baisser le tonnage collecté
- Créer une déchetterie avec plate-forme de compostage pour gérer tout le processus
- Attribuer à tous les habitants de sacs transparents identifiés SMICTOM
- Revoir les tournées de collecte suite à l'évolution de l'urbanisation
- Diminuer la fréquence de ramassage, un seul au lieu de deux actuellement à compter de 2010
- Densification des points d'apport volontaire pour développer encore le tri sélectif
- Instaurer la redevance incitative calculée en fonction des dépôts de chaque habitant

Une commune est volontaire pour tester les sacs transparents, la déchetterie sera implantée à côté des vergers à l'entrée de Fontenay le Marmion, la labellisation sera engagée au plus tôt, les habitants seront prochainement sollicités pour installer des composteurs (prise en charge à 50% par le syndicat).

Les communes doivent se prononcer assez rapidement sur la fréquence des ramassages,

Nous reviendrons plus en détail sur cette situation dans le bulletin semestriel.

## **Rapports des commissions et syndicats**

**Ecole de musique et danse :** Le nombre d'élèves est en augmentation avec 90 inscriptions, la danse classique connaît un regain de demandes, le cours d'accordéon est arrêté suite au départ du professeur. L'ODAC (office départemental actions culturelles) va être sollicité pour l'attribution d'une subvention qui ferait baisser le prix des cours. Les communes hors syndicat qui ont des élèves seront sollicitées de nouveau pour participer aux coûts de fonctionnement. Un courrier sera envoyé au syndicat intercommunal pour rappeler que les professeurs de musique ne sont jamais venus, à l'école Goscinny, présenter la musique et les instruments aux élèves alors que c'est prévu dans leur prestation.

**Maternelle :** une rencontre avec les parents d'élèves a eu lieu pour faire le point sur la nouvelle forme de restauration qui leur donne globalement satisfaction. Une rencontre avec la diététicienne du prestataire est prévue en janvier pour discuter de la composition des menus.

**Animation :** le bilan de la fête est positif, la retraite aux flambeaux est passée par les nouveaux quartiers, le feu d'artifice a été apprécié tout comme la soirée repas dansant. Seul point négatif, l'absence de manèges pour les enfants de 8 à 12 ans, un forain ayant déclaré forfait au dernier moment. Afin de présenter une fête foraine plus dense, des contacts vont être pris dès maintenant.

Il a été déploré l'absence de distribution de pain béni lors de la messe, tradition jusqu'alors perpétuée par l'association St Orthaire qui n'a pu la maintenir faute de moyens. La municipalité a été informée du motif au cours de ce conseil municipal par une habitante présente à la réunion. Après un très court échange, il a été convenu de prendre en charge cette tradition sous la forme d'une aide adaptée à l'association St Orthaire.